

Les vitrines agathoises



L'ART RUE EST A NOUS

AGDE EN VITRINE

Agde se regarde

Les vitrines de l'art

ART DE VITRINE

Egayer la ville, parsemer ses rues médiévales un peu sombres de points lumineux, colorer, étonner, rendre la promenade plus attrayante, amener les passants à découvrir le vieil Agde, à aller plus loin dans ses rues, les mener de vitrines en ateliers d'artistes provoquer la rencontre et la synergie dont bénéficieront tous les agathois et les promeneurs. Tel est le but du projet qui vous est soumis aujourd'hui.

Mon propos est d'utiliser le principe de **l'installation artistique** dans chacune des vitrines désaffectées de la vieille ville, offrant ainsi aux touristes et promeneurs l'occasion d'admirer des œuvres d'art et une continuité entre les commerces actifs, les ateliers et ces vitrines réutilisées par des artistes.

Cette exposition se déroulerait pendant tout l'été (15 juin au 15 septembre ?) selon la mise à disposition des vitrines.

LES INTERVENANTS

La Ville

Initiative originale, dans l'air du temps, regroupement des mises en valeur du patrimoine culturel agathois (découverte de l'architecture, de la cité médiévale, des artistes, des initiatives publiques, des artisans, des commerçants), attraction de tourisme culturel alliant le jeu de piste, l'art et la flânerie, désacralisation de l'art que l'on amène dans la rue...

Bien entendu, ce projet ne peut se réaliser qu'avec la volonté politique des élus et la coopération de la ville d'Agde sous **5 formes essentielles** :

-**Convaincre** chaque propriétaire de boutique désaffectée de mettre gracieusement ses vitrines à disposition.

-**Utiliser l'électricité** de la ville et/ou des parties communes des immeubles (co-propriété ?) , pour l'éclairage des boutiques (petite dérivation pour des éclairages de type domestique consommant peu d'électricité) de jour comme de nuit.

-**Aide active des services techniques de la ville** :

.Transport des œuvres des artistes (véhicules),

.Aide au montage (occultation du fond de la vitrine, construction...)

.Connexions électriques dans les vitrines (mise à disposition de petit matériel d'éclairage type fluos, petites douilles, ampoules, certains éclairages de Noël selon disponibilités de la ville),

-**Nettoyage des vitrines**

-**Communication**, rédaction et production de documents sur le projet, de signalétique claire et immédiatement identifiable, relation presse, implication de l'office du tourisme pour la communication et la distribution d'itinéraires.

Les artistes

Les artistes sollicités seraient, en premier lieu, les artistes agathois. Je vous propose de ne pas nous limiter à un périmètre géographique car il serait dommage de se priver du talent d'un artiste sous le prétexte qu'il est très éloigné.

Des associations pour la jeunesse pourraient, si elles désirent, adhérer au projet et réaliser une -ou quelques- vitrine(s), en collaboration ou non avec des artistes.

Cette option donnerait une dimension supplémentaire au projet : **implication du public dans le monde de l'art et de l'artiste dans la cité.**

Les artistes du site des Métiers d'Art pourraient aussi participer à l'opération par le biais de journées « Portes Ouvertes » lors desquelles ils partageraient leur savoir faire avec le public.

Les artistes sollicités pour les vitrines devront **penser leur projet complètement**, à savoir, non seulement le type d'œuvre exposée, mais aussi l'occultation du fond de la vitrine, les modes d'accroche, de fixation, l'habillage... Ils seront ensuite **aidés pour le montage** par les services techniques. Pour l'éclairage, des conseils et des limitations de puissance pourront être donnés.

Assurances

L'idéal serait de pouvoir couvrir les risques « habitation » pour les boutiques mises à disposition, et les risques « exposition » pour les œuvres des artistes. Ces primes exceptionnelles pourraient se révéler coûteuses. Sans doute pouvons-nous étudier la possibilité de faire couvrir les risques « habitations » par chaque propriétaire, ceux-ci devant déjà être couverts pour leurs bien immobiliers.

Quant aux œuvres des artistes, nous devons leur faire admettre le principe que leurs œuvres ne seront pas couvertes, jouant le jeu d'une installation éphémère.

Les partenaires

Ne connaissant pas le contexte agathois, je laisse l'appréciation de la possibilité d'un partenariat à votre discernement.

Cependant, il serait judicieux d'étudier une collaboration avec une **société de prestation d'éclairage d'exposition et de spectacle** afin de bénéficier de projecteurs (basse tension), faciles à utiliser, qui simplifieraient la tâche des services techniques.

De la même manière, un partenariat sous forme de **don de matériaux** pour l'habillage du fond des vitrines (tasseaux, bois, tissus, visserie, peinture...) pourrait être étudié avec un distributeur type Leroy Merlin ou autre, implanté sur la commune.

A voir aussi les commerçants de la ville et les entreprises privées, moyennes et grandes dans le cadre de partenariat, en vue de financer la nourriture et l'hébergement des artistes, la communication, le cocktail d'inauguration :

Chaîne hôtelière type IBIS, Formule 1... pour l'hébergement (la période n'est pas encore pleine au moment du montage),

Société de nettoyage pour les vitrines,

Les restaurateurs du centre ville pour la nourriture,

Cave à vin, exploitants agricoles, SNCF pour du financement brut,

Chaque commerçant agathois ayant à cœur ce qui se passe dans sa ville, même si celui ci se trouve en dehors du centre historique, prenant conscience que toute activité de la commune le concerne et lui est bénéfique.

CALENDRIER PREVISIONNEL

- JUIN Dénombrement des vitrines (Sce ville + GC, désignation d'un interlocuteur « ville » privilégié)
- JUIN JUILLET Contact avec les propriétaires (Sce ville), sélection des vitrines (ville + GC)
Contact avec les partenaires potentiels : recherche de sponsors (Sce ville)
- JUIN Contact avec les artistes, réception de leurs projets (GC)
- JUILLET Etude par immeuble des capacités de dérivation électrique (Sces tech Ville, désignation d'un interlocuteur privilégié)
- SEPTEMBRE Sélection des projets (GC + ville)
Désignation d'un régisseur général, coordinateur du projet
- SEPT OCT Mise en place de la communication (partenariats conclus) (Sce communication ville)
- 15 au 30 OCT Intervention des Sces techniques :
-dérivations électriques (câblages, boîtiers, prises)
-nettoyage
Regroupement des dons des entreprises partenaires (Sce com ville + régisseur général)
Préparation du montage : calendrier et modalités des arrivées des artistes et des œuvres (GC + régisseur général)
- 20 OCT au 15 NOV Regroupement des œuvres et montage,
Mise en place de la signalétique dans la ville
Communication
(tous Sces ville + GC + régisseur général)